

Nouveau mode de financement des hôpitaux : bataille politique en vue

La tension monte, à un peu plus de six mois de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2012, du nouveau mode de financement des hôpitaux. Si les assurés n'ont pas pris la mesure des changements qu'impliquera la loi votée en 2007 au parlement, les principaux acteurs de la santé, eux, se renvoient la balle sur une possible hausse des coûts et des primes.

Ainsi l'organisation faïtière des caisses maladie, Santésuisse, estimait au début du mois de mai que le passage au nouveau système provoquerait une hausse des primes de 1,6% en moyenne en 2012. Réponse du parlement : réunis en commission vendredi dernier, les sénateurs ont décidé de déposer une initiative parlementaire, «visant à empêcher une hausse des primes d'assurance maladie lors de l'introduction du nouveau financement hospitalier». Un projet qui a fait sortir la Conférence des directeurs cantonaux de la Santé (CDS) de ses gonds. Emmenée par son président, le Vaudois Pierre-Yves Maillard, la CDS estime que «si on change le système, il ne faut pas, alors, mettre de couvercle

sur les hausses éventuelles qui en découlent».

Selon Pierre-Yves Maillard, le mode de financement pourrait au maximum charger les assureurs à hauteur de 400 millions de francs par an – ce qui équivaut à une hausse de 2% des primes. Les cantons, eux, devraient voir leurs charges augmenter d'un milliard de francs par an.

Comment l'expliquer ? A l'avenir, précise la CDS, les cantons devront financer une offre plus large qu'aujourd'hui. Le financement hospitalier, rappelons-le, doit notamment garantir aux assurés le libre choix de leur hôpital dans toute la Suisse. Ce qui signifie que les cantons devront dorénavant financer des prestations extra-cantoniales aujourd'hui à la charge de l'assurance complémentaire.

Surtout, et c'est là un élément brûlant de la réforme, l'offre devra, à l'avenir, intégrer des établissements privés qui, jusque-là, ne touchaient pas d'argent public. «Autrement dit, souligne Pierre-Yves Maillard, on nous demande d'élargir notre offre, tout en exigeant, en parallèle, une concentration des hôpitaux. Ce qui est contradictoire.» (...)

Valentine Zubler

Le Temps du 17 mai 2011